

2AS

Société par actions simplifiée au capital de 6.089.840 euros
Siège social : 3 boulevard Thiers, 77300 Fontainebleau
493 575 690 R.C.S. Melun

(ci-après désignée la « **Société** »)

**PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 25 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le 25 février,
Au 47 rue des Mathurins, 75008 Paris,

Madame Hélène SAILLON, agissant en qualité de président de la société 2AS,

A pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

Première décision - Transfert du siège social

Le président décide de transférer le siège social au 11 rue de Lesseps, 92200 Neuilly-sur-Seine, à compter de ce jour.

Deuxième décision - Modification corrélative des statuts

En conséquence de la précédente décision, le président décide de modifier le premier alinéa de l'article 1.4 intitulé « Siège social » des statuts qui sera désormais libellé comme suit :

1.4 - Siège social

"Le siège social est fixé au : 11 rue de Lesseps, 92200 Neuilly-sur-Seine."


Le reste de l'article demeure inchangé.

Troisième décision - Pouvoirs à conférer en vue des formalités

Le président confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le président.

Le président
Hélène SAILLON

DocuSigned by:

E89E0374393C45B...